



Communiqué de presse

Dimanche 2 avril 2023

Résultats de la votation du 2 avril 2023 : 89,03% des votants contre les trottinettes en libre-service

Ce dimanche 2 avril 2023, de 9h à 19h, les Parisiennes et Parisiens inscrits sur les listes électorales étaient invités à voter « Pour ou contre les trottinettes en libre-service » dans l'un des 203 bureaux de vote déployés pour l'occasion, avant que la Ville de Paris ne prenne sa décision.

À l'issue de cette journée de vote inédite, la commission de contrôle, instance collégiale indépendante visant à garantir le bon déroulé du scrutin, a proclamé les résultats, par l'intermédiaire de son Président, Yves Charpenel. 103 084 Parisiens se sont exprimés et 89,03% des votants ont choisi la fin des trottinettes en libre-service à Paris.

« Je veux remercier chaleureusement l'ensemble des Parisiennes et Parisiens qui ont répondu présents en se rendant aux urnes tout au long de la journée. Grâce à leur mobilisation, cette première votation est une belle réussite démocratique pour notre ville et je m'en réjouis. Une fois de plus Paris innove. Je veux aussi saluer l'ensemble des agents municipaux qui ont assuré le bon déroulement des opérations dans les 203 bureaux de vote ainsi que les membres de la commission de contrôle. Ce soir, les Parisiennes et les Parisiens qui se sont exprimés se sont très massivement prononcés contre les trottinettes en libre-service. Leur message très clair devient dès à présent notre feuille de route. Avec mon équipe, nous donnerons suite à leur décision comme je m'y étais engagée. » a déclaré Anne Hidalgo, Maire de Paris, à la suite de la proclamation des résultats.

Résultats exhaustifs de la votation :

[\[lien vers le Procès Verbal : Résultat de la commission de contrôle\]](#)

Sur les 1 382 322 personnes inscrites sur les listes électorales parisiennes, 103 084 électeurs ont pris part au scrutin.

- Bulletin « Pour les trottinettes en libre-service » : 11 256 votants soit 10,97% des suffrages exprimés

- Bulletin « Contre les trottinettes en libre-service » : 91 385 votants soit 89,03% des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 443
- Taux de participation : 7,46%

« Depuis l'annonce de la tenue de la votation, la commission de contrôle a reçu et répondu à 67 saisines, et s'est rendue dans les 203 bureaux de vote ouverts pour observer les conditions d'organisation du scrutin ce dimanche 2 avril 2023. A l'issue de cette journée, nous n'avons relevé aucun incident pouvant altérer la sincérité du scrutin. Nous saluons la qualité du dispositif de vote mis en œuvre et le professionnalisme des agents mobilisés pour cette votation. » a déclaré Yves Charpenel, Président de la commission de contrôle.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr